

Finance

La Fnaqpa dénonce le montant "ridicule" du plan d'aide à l'investissement 2015 aux logements-foyers

Publié le 07/07/15 - 17h50 - HOSPIMEDIA

Pour que ses adhérents gestionnaires puissent préparer leur dossier de candidature, la Fnaqpa leur rappelle que le plan d'aide à l'investissement (PAI) pour les logements-foyers ne s'élève en 2015 qu'à 2,9 millions d'euros (M€). "Un montant ridicule", selon Didier Sapy, directeur général de la Fnaqpa. *Nous avons découvert ce montant du PAI 2015 en commission de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) au mois d'avril. Nous avons exprimé notre mécontentement à ce moment-là mais nous n'avons eu aucune explication.*"

La fédération explique que le financement total était prévu pour être initialement de 50 M€, avant d'être fixé à 40 M€ sur deux ans. En 2014, 10 M€ ont été dévolus dans ce cadre. La Fnaqpa s'interroge alors sur ce que sont devenus les fonds restants. Dans le dossier de presse relatif à la loi d'adaptation de la société au vieillissement, daté de mars 2015, s'il est bien fait mention du plan d'aide, aucun calendrier n'est arrêté. Il est précisé que "cet investissement inédit de l'État sera d'un montant de 40 M€. Il viendra en complément des 10 millions déjà dégagés à cet effet en 2014". Interrogé par *Hospimedia*, le secrétariat d'État en charge de la Famille, de l'Enfance, des Personnes âgées et de l'Autonomie confirme que les engagements "seront tenus sur la période de montée en charge de la loi". À compter de 2016, donc, si le texte est bien voté comme prévu fin 2015.

De son côté, la Fnaqpa craint que les annonces ne soient pas suivies d'effet. "Nous en avons assez de ces méthodes qui consistent à faire des promesses politiques et au fil du temps de nous embrouiller avec des chiffres, pour finalement ne jamais voir les annonces appliquées", regrette Didier Sapy. La fédération rappelle qu'en 2014, avec un plan de 10 M€, 27 projets ont été financés, ce qui correspond à 1 338 logements individuels. Les fonds de 2015 vont alors soutenir "deux, peut être trois opérations", affirme le directeur général. La Fnaqpa s'interroge également sur la méthodologie de mise en œuvre, puisque n'ont pas encore été publiés une circulaire ou un avis d'appel à projets. Didier Sapy ne se dit pas favorable à cette dernière méthode, puisqu'elle aurait pour conséquence de mobiliser les gestionnaires sur un gros travail de constitution de dossier, alors que seuls quelques-uns seront sélectionnés.

Cécile Rabeux